



NO 53

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 29 SEPTEMBRE, 1969ESSAIS NUCLEAIRES AMERICAINS AUX ALEOUTIENNES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Mitchell Sharp, a rendu public aujourd'hui le texte de la Note verbale, concernant les essais nucléaires souterrains prévus à Amchitka aux Aléoutiennes, que l'Ambassadeur du Canada à Washington a présentée au Département d'Etat le 19 septembre et dont voici le texte:

(Traduction officielle)

"L'Ambassade du Canada présente ses compliments au Département d'Etat et a l'honneur de se référer aux essais nucléaires souterrains prévus pour cet automne à Amchitka dans les Aléoutiennes. Une certaine inquiétude s'est manifestée au Canada au sujet des effets nuisibles ou dommageables que ces essais pourraient avoir pour le Canada.

Le Gouvernement canadien estime, après avoir considéré les informations techniques mises à la disposition des experts et des fonctionnaires canadiens, que même si l'on prend des précautions pour empêcher ces essais d'entraîner des effets nuisibles ou dommageables pour les personnes ou la propriété au Canada, on ne peut éliminer entièrement tout élément de risque. Dans ces circonstances le Gouvernement canadien tient à bien préciser qu'il n'a pas donné son assentiment à la tenue de ces essais, et qu'il se verrait obligé de tenir le Gouvernement des Etats-Unis responsable de tout effet nuisible ou dommageable pour des canadiens, pour la propriété ou des intérêts canadiens, à la suite de ces essais."